



Démarche globale de développement durable dans les écoles et les établissements

publié le 29/08/2013

Référentiel de mise en œuvre et de labellisation

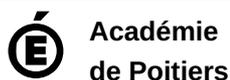
Descriptif :

Référentiel de mise en œuvre et de labellisation.

Afin de répondre aux besoins de la communauté éducative, le Ministère a fait paraître dans le B.O. n°31 du 29 août 2013, la note de service n° 2013-111 du 24-7-2013, relative à la mise en œuvre de l'E3D dans les écoles et les établissements scolaires.

Ce document présente les principes et les enjeux de l'E3D ainsi que les grandes étapes de ce type de démarche. Les écoles et établissements scolaires pourront désormais postuler à la labellisation E3D.

Consultez le [BOEN n°31](#) du 29 août 2013



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.